



Université d'hiver – BELC 2016

les métiers du français dans le monde

Procédure d'inscription

Cas 5 : Personnel du réseau de coopération et d'action culturelle du ministère des affaires étrangères et du développement international pris en charge par l'Institut français (Paris):

INSTITUT
FRANÇAIS

- titulaire du ministère des affaires étrangères et du développement international.
- contractuel du ministère des affaires étrangères et du développement international.
- contractuel d'un autre ministère
- contractuel recruté sur place (CRSP)
- agent de droit local, exerçant dans le réseau de coopération et d'action culturelle
- volontaire international

Formule A
15 au 19 février

Formule B
22 au 26 février

CONDITIONS D'ADMISSION

Ouverte à tous les professionnels de l'enseignement du français, cette formation s'adresse à celles et à ceux qui ont un projet professionnel en relation avec la diffusion, la promotion ou l'enseignement du français et qui souhaitent acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

Les participants doivent avoir au minimum le niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues en français.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'équipe de l'université d'hiver – BELC 2016 est à la disposition des candidats pour les conseiller sur le choix des modules.

CIEP - Département langue française

Universités - BELC, les métiers du français dans le monde
1, avenue Léon-Journault
F-92318 SÈVRES cedex

Gestion administrative

Moufida MABROUK
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 62
Courriel : mabrouk@ciep.fr

Chef de projet

David CORDINA
Téléphone : 33 (0) 1 45 07 63 57
Courriel : cordina@ciep.fr

Le programme et les contenus des modules sont consultables sur le site : <http://www.ciep.fr/belc/hiver-2016>

Date limite de réception des dossiers de candidature : 6 janvier 2015

La fiche de candidature est à télécharger à partir du site <http://www.ciep.fr/belc/hiver-2016> ou à demander au pôle Formation du réseau de l'Institut français (Sylvie ROMATHIER : sylvie.romathier@institutfrancais.com ou Pôle Formation du réseau : formation@institutfrancais.com)

Une fois remplie et visée par la hiérarchie, cette fiche doit être transmise par courriel à l'Institut français (sylvie.romathier@institutfrancais.com ET formation@institutfrancais.com). Afin d'être averti en temps réel des candidatures potentielles, le CIEP sera en copie du courriel (mabrouk@ciep.fr).

Une commission organisée par l'Institut français détermine les candidatures qui sont prises en charge pour les frais



Université d'hiver – BELC 2016

les métiers du français dans le monde

pédagogiques et d'hébergement/restauration. Les résultats de la commission seront transmis aux candidats et à leur hiérarchie et la liste des dossiers retenus sera transmise au CIEP.

En cas de refus de prise en charge par la commission, le candidat a la possibilité de s'inscrire à l'Université d'hiver - BELC 2016 à titre personnel ou dans le cadre d'une prise en charge par un autre organisme. Le cas échéant, le candidat contactera Moufida Mabrouk ou David Cordina (coordonnées ci-dessus).

TARIFS - FORMATION

1 semaine au choix (formule A ou B) Inscription dans un module	420 euros
2 semaines (formules A + B) Inscription dans deux modules	799 euros

RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'Institut français (Paris).

TARIFS – HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Possibilité d'hébergement en chambre individuelle et de restauration au CIEP

1 semaine au choix formule A ou B

Dimanche 14 février (arrivée l'après-midi) - samedi 20 février (départ le matin)
ou
Dimanche 21 février (arrivée l'après-midi) - samedi 27 février (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 348 €
Forfait hébergement en pension complète* : 457 €
Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)* : 388.40 €
Forfait déjeuner du lundi au vendredi (5 jours) : 59 €

2 semaines formules A + B

Dimanche 14 février (arrivée l'après-midi) - samedi 27 février (départ le matin)

Forfait hébergement seul (nuit et petit-déjeuner) : 733.90 €
Forfait hébergement en pension complète* : 951.90 €
Forfait hébergement en demi-pension (petit-déjeuner et déjeuner)* : 812.90 €
Forfait déjeuner du lundi au vendredi (10 jours) : 118 €

* En dehors du petit-déjeuner, pas de restauration le week-end

RÈGLEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

La prise en charge des frais d'hébergement et de restauration est conditionnée au statut du candidat. Les CRSP, les agents de droit local et les volontaires internationaux bénéficient de la prise en charge par l'Institut français de ces frais pendant la durée du stage.

Pour les autres candidats, le paiement de ces frais doit s'effectuer avant leur arrivée et directement auprès du CIEP, par le candidat lui-même. En cas de prise en charge par un organisme, une attestation de prise en charge doit parvenir au CIEP avec la copie du dossier de candidature. Le paiement sera effectué sur présentation de la facture adressée à l'organisme après la formation.



Université d'hiver – BELC 2016

les métiers du français dans le monde

ACTIVITES PROPOSÉES EN OPTION

Soirée du jeudi 18 février – dîner au CIEP, puis promenade de nuit sur la Seine

Activité proposée aux stagiaires présents en formule A

Stagiaire en pension complète : sans frais (le dîner est inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 27 €

Soirée du jeudi 25 février – dîner et soirée chansons françaises au CIEP

Activité proposée aux stagiaires présents en formule B

Stagiaire en pension complète : sans frais (le dîner est inclus dans le forfait)

Stagiaire en demi-pension, hébergement seul ou externe : 27 €

RÈGLEMENT DES FRAIS DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN OPTION

Le règlement de ces frais doit se faire au CIEP le premier jour du stage auprès du secrétariat de l'Université d'hiver - BELC, en espèces, par chèque ou carte bancaire auprès de l'agence comptable en euros exclusivement (excepté les 5,50 € en espèces ou par chèque).

ANNULATION ET DÉSISTEMENT

En cas d'absence, d'abandon en cours de formation ou de départ anticipé, tous les frais seront facturés.

Le CIEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation ou un module en cas de nombre insuffisant d'inscrits ou en cas de force majeure.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Deux semaines au plus tard avant le début de la formation, le stagiaire reçoit un courriel confirmant son inscription et une fiche de renseignements concernant son arrivée au CIEP ainsi que l'inscription aux activités proposées en option, à remplir et à renvoyer par courrier ou par courriel.

ÉVALUATION DU STAGE

En fin de formation, le stagiaire est invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

CERTIFICAT DE STAGE

À l'issue de la formation, un certificat reconnu par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère des affaires étrangères et du développement international, mentionnant le(s) module(s) suivi(s) et le volume horaire, est délivré aux participants.